

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Déclaration de Maladie

M22- 0058083

158562

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11573

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FAKIR HICHAM

Date de naissance : 16/05/1973

Adresse : 08 Rue Nid Lebbane, 1^{er} Etg - APPN

BELIERERE - CASABLANCA

Tél. : 06 11 899 778 Total des frais engagés : 1925,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Najoua GHAZAL
Psychiatre - Psychothérapeute
17, Rue Najib Mahfoud, Qu. Gauthier
Tél. : 05 22 22 11 21 - Fax : 05 22 27 27 15
Casablanca -

Date de consultation : 07/03/2023

Nom et prénom du malade : Dr. FAKIR Hicham Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Anxiété

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 07/03/2023

Signature de l'adhérent(e) : Ht

Autorisation CNPD N° : A-A-215 /2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
Le 09 03 2023	C 3		500 DT	Majoua GHAZAL Psychotherapeute Maitre, au Gauthier Fax : 05 22 27 27 15 - 2 -

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NOUVELLE CASABLANCA K. SOUZOUBAA Rd de la Liberté - Casablanca Tél. : 05 22 31 47 17	07-03-23	1425,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

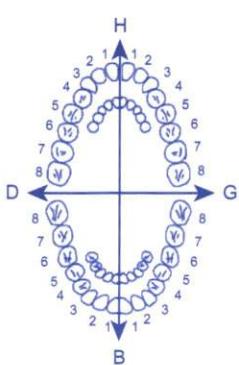
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Najoua GHAZAL
Psychiatre - Psychothérapeute

LOT : 1085165
PER : 07-2026
PPV : 79,30DH

ARTANE 5MG

CP B20

P.P.V : 13DH30



PER : 08/2025

ARTANE 5MG

CP B20

P.P.V : 13DH30



LOT : 22E008

LOT : 22E003
PER : 02/2025

ARTANE 5MG

CP B20

P.P.V : 13DH30

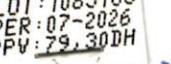


LOT : 1085165
PER : 07-2026
PPV : 79,30DH

ARTANE 5MG

CP B20

P.P.V : 79,30DH



LOT : 1085165
PER : 07-2026
PPV : 79,30DH

Casablanca, le 07-3-2023

LOT : 1085165

PER : 07-2026

PPV : 79,30DH

LOT : 1085165

PER : 07-2026

PPV : 79,30DH

الدكتورة نجوى غزال
أخصائية الأمراض النفسية والعصبية

LOT : 1085165
PER : 07-2026
PPV : 79,30DH

LOT 0202830

EXP 05/25

PPV 83DH10

T²
FAKIH - HICHAM
79,30x6

Valpro 500LR

83,10x9

Resedal 5mg

55,00x3

Zopiclone 10mg.

13,30x5

Atéxis 5mg

leptin

07/03/23
283977 (6B)

leptin

07/03/23
283978 (3B)

leptin

07/03/23
283979 (1B)

1/2cup lemete

2cup soir

1/2cup lemete

45,00

PPV : 45,00
LOT :
PER :

Dr. Najoua GHAZAL
Psychiatre - Psychothérapeute
017 Rue Nabil Mat. Itihad, Bld. Gauthier
Tel. 0522 22 11 21 - Casablanca -

V : 45,00
T :
R :
PPV : 45,00
LOT :
PER :

17, rue Najib Mahfoud - Quartier Gauthier - Casablanca -
الهاتف : 0522 22 11 21 - الفاكس : 0522 27 27 15 -

= 1425,20